

KEEPING RÉAUMUR'S *MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES* IN PRINT

WALLACE KIRSOP

AT THE VERY TIME when the newly-printed copies of *An Index of Civilisation: Studies of Printing and Publishing History in honour of Keith Maslen*¹ were being bound up, Jonathan Hill's Catalogue 74 (*100 French Books*) reached Melbourne. Item no.83, whose four pages are reproduced in facsimile below by kind permission of Monash University Library, was so obviously relevant to a problem discussed in a paper in the Maslen Festschrift² that it had to be acquired forthwith and then given appropriate notice. The present text attempts to show how this happily rediscovered document supports an hypothesis advanced in explanation of oddities in the printing and publishing history of Réaumur's most substantial work.

It has long been known that there was a second edition — with the same imprint and date — of the six quarto volumes of René-Antoine Ferchault de Réaumur's *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, first published by the Imprimerie royale in Paris between 1734 and 1742, and available to purchasers in marked fine-paper or unmarked ordinary-paper issues. The old bibliographers, whom we too often neglect, stated the fact and set out the basic differences between the editions for the edification of their bookseller and bibliophile users and readers. The lesson is clear in Fr. Ign. Fournier's *Nouveau dictionnaire portatif de bibliographie*,³ in Etienne Psaume's *Dictionnaire bibliographique, ou nouveau manuel du libraire et de l'amateur de livres*,⁴ and above all in Jacques-Charles Brunet's *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*:⁵ watch out for different types and non-folding plates. What was not said, even by advisers as learned and astute as 'le vénérable Nestor des bibliographes français, M. le chevalier Van-Praet',⁶ was when and why the second edition was produced.

Careful observation by H.J.M. Symons in cataloguing the three sets, two of them mixtures of volumes from the two editions, at the library of the Wellcome Institute for the History of Medicine established that the papers used in the second edition bore the watermark or countermark dates of 1778, 1779 and 1780.⁷ The discovery moved the search for the origins of the later edition on into the 1770s at the earliest. It was therefore not astonishing to find records of substantial stocks in the hands of the Paris discounting bookseller Froullé in the early 1790s.⁸ All in all it was quite reasonable to evoke the analogy with the notions of 'Zwitterdruck', 'scrap edition', 'édition arlequine' and 'tap edition' that have engaged the attention of several bibliographers and historians of books over the last two decades.⁹

The evidence now revealed — in essence on the first and last pages of a prospectus that offers otherwise the usual extravagant puffery — proves that

the remaining stock of the 1734-1742 edition was taken over, presumably in the early 1770s, by a leading Paris bookseller, Pierre-François Didot, who did not officially become a printer, in succession to Philippe Vincent, till 1779.¹⁰ This should no doubt be seen as a parallel to Panckoucke's dealings in editions originally produced at the *Imprimerie royale*.¹¹ The difficulty is that there appears to be no more documentation at present for the royal printer Anisson-Duperron's connection with Didot than there is for his contracts with the great entrepreneur from Lille. However, it is manifest from the elaborate arrangements set out on page 4 for the supply of individual volumes, including later ones from the first printing, that the second edition is both open and authorized, hence neither a piracy nor an ordinary reprint in the sense of something manufactured for a market not covered by the royal privilege. It is simply a topping up of partially and gradually exhausted supplies, and this is why there is no admission other than Didot's prospectus that the operation has taken place. In the circumstances maintenance of the 1734-1742 dates and imprints is not meant as a deception. The approval and permission signified at the end of the document are in accordance with the laws governing subscriptions and prospectuses.¹² On the other hand, the absence of a set of the second edition from the *Bibliothèque nationale* suggests that it was not regarded as a 'réimpression' within the meaning of the provisions for legal deposit,¹³ or perhaps that we have here one more example of the gap between regulation and practice.

The fact that the timetable laid out in the prospectus was, as the much later dates in the paper show, not respected is hardly surprising. Promoters of such enterprises were habitually over-optimistic. New settings and printings were not called for as quickly as was anticipated. The sets Didot defines at the end as 'les siens' were obviously numerous enough to occupy a fair amount of storage space in the 1790s and perhaps beyond that decade.¹⁴

Despite crucial confirmation from this prospectus of an hypothesis suggested by earlier observations, it is proper to call for continuing research. Apart from other possible prospectuses and advertisements and from what private and public archives may reveal, the physical evidence of surviving sets must be fully described, recorded and analysed. In this respect G. Thomas Tanselle is right to insist on 'the great store of existing books as an archive itself'.¹⁵ Patiently interrogated it will, of course, give us not only 'primary evidence of printing processes', but also important clues to the whole business of distribution and use. The Réaumur challenge is worth pursuing.

Melbourne

NOTES

1. Edited by R. Harvey, W. Kirsop and B.J. McMullin, Clayton, Centre for Bibliographical and Textual Studies, Monash University, 1993.
2. Wallace Kirsop, 'Paper-Quality Marks in Eighteenth-Century France', pp.55-66. See especially pp.60-61 and notes 39-46.
3. Second edition, Paris, Fournier frères, 1809, pp.443-444.
4. Paris, Ponthieu, 1824, 2 volumes, t.II, p.255.
5. Fourth edition, Paris, Silvestre, 1843, 5 volumes, t.IV, p.32.
6. Psaume's phrase in his preface (op.cit., t.I, p.vii) to acknowledge help received from Joseph Van Praet. It was Van Praet who authenticated in one of the Bibliothèque nationale sets of the original edition the pointed signatures marking fine paper. See W. Kirsop, art.cit., p.61 and note 44.
7. Letter to the author of 22 November 1983, Wellcome Institute catalogue entries and conversation in London in February 1984.
8. See W. Kirsop, art.cit., pp.60-61 and note 41.
9. See W. Kirsop, art.cit., p.61 and note 42 with its references to Giles Barber, 'From Press to Purchase: the Making of the Book after its Printing', in Giovanni Crapulli, ed., *Trasmissione dei testi a stampa nel periodo moderno*, vol.II: *Il Seminario internazionale Roma-Viterbo 27-29 giugno 1985*, Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1987, pp.17-32, esp. pp.27-29, and R.A. Leigh, *Unsolved problems in the Bibliography of J.-J. Rousseau*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p.78 and *passim*.
10. See A.-M. Lottin, *Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris*, Paris, Lottin de St Germain, 1789, part II, p.225.
11. See Suzanne Tucoo-Chala, *Charles-Joseph Panckoucke & la librairie française 1736-1798*, Pau, Editions Marrimpouey jeune; Paris, Librairie Jean Touzot, 1977, pp.254 sqq., and Alain-Marie Bassy, 'A l'heure des grandes synthèses: l'œuvre de Buffon à l'Imprimerie royale (1749-1789)', in *L'Art du livre à l'Imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1973, pp.170-189.
12. See Saugrain, *Code de la librairie et imprimerie de Paris*, Paris, 1744 (reprint: Gregg International, 1971), pp.128-129.
13. *Ibid.*, pp.392-420.
14. When Froullé's son-in-law Moutardier reopened the business in 1797, three years after the former had gone to the guillotine, he was still advertising Réaumur's work for 90 livres, exactly the same price as had been asked in 1788. See *Prospectus de livres nouveaux et de fonds, qui se trouvent à Paris, chez Moutardier, imprimeur-libraire, tuteur et beau-frère des Enfants Froullé (1797, 4° — Monash University Library)*, p.2. See also W. Kirsop, art.cit., note 41.
15. See *The Life and Work of Fredson Bowers*, Charlottesville, The Bibliographical Society of the University of Virginia, 1993, p.139.

M É M O I R E S

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES INSECTES,

PAR M. DE REAUMUR.

Six Vol. *in-4*°. avec deux cent soixante-sept Figures.

PROPOSÉS PAR SOUSCRIPTION.

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Faculté de
Médecine, Quai des Augustins.

QUEL spectacle n'offre pas aux Physiciens le vaste tableau du monde ! Les objets les plus communs, ces êtres vils & abjects pour le vulgaire, qu'il regarde avec mépris parcequ'il ne voit pas la chaîne qui les lie au bien général ; qu'il ose appeler des erreurs de la nature, & dont il lui reproche souvent l'existence, présentent à l'œil du Naturaliste des signes éclatans de la puissance infinie du Créateur, & lui fournissent des sujets d'observations sans nombre, dont il s'empresse de grossir le trésor de ses connoissances. Mais l'Histoire Naturelle, pour être traitée dans tous ses points, exige des lumieres si grandes, si difficiles à acquérir que peu de gens sont en état de l'entreprendre. Il n'est donné qu'aux génies supérieurs, aux *de Jussieu*, aux *de Buffon* de pouvoir embrasser tous les objets que nous présente l'univers entier, lever, pour ainsi dire, le voile dont

la nature couvre ses opérations à nos yeux , pénétrer ses secrets , & devancer les recherches des siècles à venir.

Chaque branche même de l'Histoire Naturelle , prise en particulier , considérée séparément , seroit inépuisable si on vouloit l'embrasser dans toute son étendue , la traiter dans tous ses détails. De savans Journalistes ont regardé l'histoire des Insectes comme un objet si vaste que la vie de l'homme suffit à peine pour l'effleurer ; aussi M. de Reaumur ne se flatte-t-il pas d'avoir épuisé la matière. Le but est de poser des principes généraux d'après lesquels on puisse avoir une marche sûre , constante , invariable ; de dépouiller sur-tout cette science du merveilleux dont l'avoit enrichi le goût romanesque des auteurs anciens.

Un excès non moins dangereux , & que M. de Reaumur a su éviter également , c'est cette stérilité , cette sécheresse de nomenclature si nuisible aux progrès des sciences , en ce qu'elle donne le mot pour la chose même. Une nomenclature exacte & minutieuse peut bien servir à la formation des genres , des espèces , mais elle ne doit pas être seule , il faut la regarder comme la charpente d'un bâtiment , c'est d'elle que dépend la solidité de l'édifice : pour qu'il soit agréable , il a besoin d'être décoré par une architecture noble sans trop de simplicité , riche sans profusion , aisée sans négligence.

A l'exactitude des faits la plus scrupuleuse , l'ingénieux auteur du Traité des Insectes , réunit des remarques vraies & puisées dans la nature même ; aussi est-il le premier qui soit parvenu à rendre intéressante , même utile l'Histoire générale des Insectes , qui jusqu'alors paroissoit n'avoir été destinée qu'à amuser l'oisiveté de quelques Naturalistes. La partie à laquelle il s'est le plus attaché , est celle qui embrasse tout ce qui a rapport au génie , aux mœurs , pour ainsi dire , à l'industrie de ces petits animaux. « J'ai observé autant

» que j'ai pu, dit l'Auteur, leur différente façon de vivre,
 » comment ils se procurent les alimens convenables; les
 » ruses que plusieurs emploient pour se saisir de leur
 » proie; les précautions que d'autres prennent pour se
 » mettre en sûreté contre leurs ennemis; leur prévoyance
 » pour se défendre contre les injures de l'air; leurs soins
 » pour se perpétuer; le choix de l'endroit où ils déposent
 » leurs œufs; le soin que d'autres ont de nourrir eux-
 » mêmes leurs petits, de les élever ».

Ce qui doit rendre l'ouvrage sur les Insectes plus précieux encore, c'est que l'auteur s'est appliqué sur-tout à faire connoître ces familles malfaisantes qui ruinent l'espérance des plus belles récoltes, à nous faire découvrir les autres especes qui peuvent détruire ce redoutable fléau, à rechercher celles dont les opérations enrichissent l'état, à étudier leur origine, leur nourriture afin de les multiplier.

Frappé des difficultés qu'éprouvent les systèmes des auteurs qui ont travaillé sur l'Histoire des Insectes, M. de Reaumur a cherché à se frayer une route nouvelle, à former un système moins défectueux. On est d'abord frappé par la forme extérieure d'un insecte; les caractères les plus commodes, & ceux auxquels il est plus naturel de s'en tenir pour les divisions générales, semblent donc devoir être pris des différences marquées des formes extérieures. Aussi notre Auteur a cru qu'un des principaux objets de son travail devoit être de donner des caractères de classes & de genres, tirés de la forme des Insectes, & assez simples pour qu'on pût sur-le-champ décider à quel genre appartient celui qu'on voit pour la première fois; mais comme il y a des Insectes qui paroissent sous plusieurs formes pendant le cours de leur vie, la forme sous laquelle il les décrit est celle sous laquelle ils s'offrent plus longtems à nos regards, ou celle sous laquelle ils piquent plus particulièrement notre curiosité, & nous

donnent envie de les connoître parcequ'ils déploient alors les richesses éclatantes de leur parure : c'est dans cet état que M. de Reaumur les a fait représenter , avec la plus grande exactitude , sur des planches gravées sous ses yeux par les plus habiles maîtres.

Conditions de la Souscription.

Les personnes qui désireront souscrire pour un Exemplaire complet, paieront en recevant le premier volume, <i>en feuilles</i>	18 liv.
En recevant le second volume, au mois d'Août.	12
En recevant le troisieme volume, au mois d'Octobre.	12
En recevant le quatrieme volume, au mois de Janvier 1775	12
En recevant les cinquieme & sixieme volumes, au mois de Juillet	18
T O T A L	72

La Souscription, pour l'ouvrage complet, ne sera ouverte que jusqu'au 1^{er} Juillet 1774, passé lequel temps l'on ne sera plus admis à souscrire.

Les personnes qui désireront souscrire pour des volumes séparés, à l'exception du premier, payeront, en souscrivant, six livres qui feront à imputer sur le dernier volume; de manière que celui qui ne souscrira que pour un volume, n'aura que 6 liv. à donner en retirant son volume; celui qui souscrira pour deux volumes, payera 6 l. en souscrivant, 12 liv. en retirant le premier volume, & 6 liv. en retirant le second, & ainsi de suite. Comme il reste encore plusieurs volumes séparés, sur-tout des derniers, l'on donnera tout de suite les volumes qui se trouveront.

L'on prévient le Public que l'on ne sera admis à souscrire, pour les volumes séparés, que jusqu'au mois de Mai 1774, passé lequel temps il sera impossible de compléter des exemplaires imparfaits, parceque le Libraire ne fera imprimer que le nombre de volumes séparés qu'il lui faudra pour compléter les exemplaires des Souscripteurs & les siens.

Lu & approuvé. A Paris, ce 22 Décembre 1773, MARIN.

Vu l'Approbation. Permis d'imprimer, ce 24 Décembre 1773, DE SARTINE.

Copyright of Full Text rests with the original copyright owner and, except as permitted under the Copyright Act 1968, copying this copyright material is prohibited without the permission of the owner or its exclusive licensee or agent or by way of a license from Copyright Agency Limited. For information about such licences contact Copyright Agency Limited on (02) 93947600 (ph) or (02) 93947601 (fax)